



Le Président

Albi, le 19 DEC. 2022

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La fibre optique est un levier indispensable à l'attractivité économique et à la création d'emplois dans nos territoires. Elle permet également d'apporter une solution à différents problèmes dans divers domaines : le désenclavement social, la digitalisation des services tertiaires et publics, la e-santé, le tourisme, l'agriculture, l'industrie, le commerce... Elle est un enjeu essentiel pour l'avenir de notre territoire.

Le 19 avril 2019, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le contrat de délégation de service public relatif au déploiement de la fibre optique dans notre département et a désigné Tarn Fibre en qualité de délégataire afin de mener à bien cette mission d'intérêt public.

Après trois années et demie d'exécution de cette convention, je constate un retard dans les études et le déploiement numérique. Je déplore fortement la persistance et l'accumulation des manquements aux obligations contractuelles de la part de Tarn Fibre :

- sur un objectif de 138 000 logements et locaux professionnels à rendre raccordables à la fin de cette année, seules 70 000 l'ont été, soit 50% de l'objectif,
- la territorialité n'est pas respectée : les priorités remontées par les EPCI et traduites contractuellement n'ont pas été respectées, de nombreuses zones du territoire, notamment les plus rurales, ne sont toujours pas reliées à la fibre optique comme elles auraient dû l'être,
- malgré plus de 200 visites contradictoires sur le terrain, menées par les services départementaux, aucune recette des travaux n'a pu être prononcée car Tarn Fibre persiste dans des pratiques de déploiement qui ne répondent pas aux règles de l'art et aux prescriptions de l'Arcep et de l'Etat.

Je ne peux pas tolérer ces défaillances qui pénalisent fortement les Tarnais et menacent gravement le développement et l'attractivité économiques de notre territoire.

Pour autant, depuis janvier 2020, j'ai déjà activé un premier levier de sanction en appliquant au délégataire 18 millions d'euros de pénalités en raison de ces défauts.

WWW.TARN.FR

Pour toutes ces raisons, j'ai récemment adressé une mise en demeure à la direction de Tarn Fibre. Pour les Tarnais, les entreprises et les collectivités, j'exige une réponse rapide, claire et sincère. Il revient à notre délégataire d'assumer et respecter ses engagements contractuels.

Ma volonté est identique depuis 2019, apporter la fibre partout et pour tous, au plus près des habitations et des entreprises, grâce à la construction d'un réseau à très haut débit pérenne et de qualité. L'aménagement numérique de notre Département reste une de mes priorités. Ma détermination reste intacte pour atteindre cet objectif ambitieux.

Dans un souci de transparence, je souhaite apporter à votre connaissance ces éléments d'information. Bien entendu, je vous tiendrai informé des suites qui seront données à ce dossier, pour lequel j'accorde une attention et une vigilance toutes particulières.

Je continue d'être à vos côtés et à vous accompagner afin de construire ensemble le Tarn de demain, un Tarn moderne, solidaire et innovant.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Restant à votre disposition,

Bien sincèrement


Christophe RAMOND